



Département des Pyrénées Atlantiques

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

03_2026_05

COMPETENCES COLLECTE-EAU POTABLE ET ANC

Date convocation : 07/05/2026
Nombre de voix présentes : 74
Nombre de voix en exercice : 87
Nombre de voix ayant pris part à la décision : 75

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à 18h15 le Conseil Syndical, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Soumoulou, après convocation légale, sous la présidence de M. TREPEU Alain

87 Sièges du comité 87 voix	70 Présents 70 voix	4 Suppléés 4 voix	1 Pouvoir 1 voix	12 Sièges vacants 12 voix
--	----------------------------------	--------------------------------	-------------------------------	--

Sièges pourvus : 75 / 87 — 75 voix exerçables sur 87 (présents, suppléés et pouvoirs).

Présents (74) : M BEGUE Gérard , M BORDE-BAYLACQ Claude , M BORDENAVE Philippe , M BOURDA Olivier , M BOURIAT-CAPDESSUS Yannick , M BOUSQUÉ Pierre , M CAILLABET Gilles , M CAMBRA Henri , M CANÉRE Bertrand , M CANTOUNET Michel , M CAPELLE Bernard , M CAZENAVE Jean-Bernard , M CHANTRE Michel , M COURADES Michel , M COUTOUILLAT Thierry , M CROHARE Didier , M DABADIE Gérard , M DANJOU Grégory , M DASSE Grégory , M DAVID Michel , M DESSÉRE Jean-Michel , M DIAS Francis , M DIAZ Sébastien , M HERVE Loïc , M JOUBERT Benjamin , M KHOLLER Pascal , M LACAZE Philippe , M LAFFORGUE Jérôme , M LAGAHE Dominique , M LANOT Sébastien , M LARRAZABAL Didier , M LASSERRE Jean-Luc , M LOUET Christophe , M MARSAIS Philippe , M MAUHOURLAT André , M MOLIES Bernard , M PEDEBEARN Jean-Marc , M PERSONNE Alain , M PEYRE Franck , M PRAT Florian , M RIAUTET Patrice , M SARRABERE Jean-Luc , M SEBAT Jean-François , M SEMPE Christian , M TEULE Jean Paul , M TISNE Guillaume , M TRENEL Fabien , M TREPEU Alain , M TRUCO Jean-Philippe , M VIGNES Guillaume , M. GAUVILLE Mathieu , M. SEGOT Joël , M.CROUHADE VIGNEAUX Thomas , Mme BALZANO Maïté , Mme BREQUE Michèle , Mme CASSOURET Christelle , Mme CHARRON Magali , Mme CORRAL Muriel , Mme DABADIE Nicole , Mme DALLA SANTA Marie-Anne , Mme DELMON Jocelyn , Mme DOS SANTOS Carla , Mme DUCLERC Dominique , Mme DUMONT REY Manon , Mme DUPUY RIERA Valérie , Mme FOURCADE Sandrine , Mme KROLczyk Véronique , Mme LACAZE-LABADIE Aude , Mme LAHONDA Marie Claude , Mme LE CLAIRE Fabienne , Mme MARQUEZ Stéphanie , Mme NAPIAS Muriel , Mme VEPER Corine , Mme VINCONNEAU LAPUYADE Florence,

Ont donné procuration (1) : M JUNCA Ludovic (à M CHANTRE Michel)

Absents / Excuses (12) : M BARATS Alain , M BOURDEU Julien , M LABAT Joël , M LACAZE Julien , M LAHOU PECOUSTAU Marc , M MARCHENAY Jean - Noël , M MARTIN Franck , M MOUNOU Christophe , M NICOLAU Patrick , M POUBLAN Jean Damien , M VILLAIN Christophe , M VILLALON Damien

M. PERSONNE Alain a été élu secrétaire

Le quorum étant atteint, le Conseil Syndical peut délibérer.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5211-2 et L.2122-7-1 ;
- Considérant que par délibération 02_2026_05 le nombre de vice-présidents a été fixé à six (6) ;
- L'élection des vices présidents intervient par scrutins successifs, individuels et secrets. Les vice-présidents prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du 1er vice-président ;
- Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Élection du 1er vice-président

La candidature de : M. LARRAZABAL Didier a été reçue

Les opérations de vote étant achevées, résultat du vote :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 75 (soixante-quinze).
- À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 10 (dix)
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 65 (soixante-cinq)
- Majorité absolue : 33 (trente-trois)

Ont obtenu :

- M. LARRAZABAL Didier 65 (soixante-cinq) voix

M. LARRAZABAL Didier ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{ère} vice-président.

Élection du 2^{ème} vice-président

La candidature de : M. DESSÉRE Jean-Michel a été reçue

Les opérations de vote étant achevées, résultat du vote :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 75 (soixante-quinze).
- À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 10 (dix)
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 65 (soixante-cinq)
- Majorité absolue : 33 (trente-trois)

Ont obtenu :

- M. DESSÉRE Jean-Michel 65 (soixante-cinq) voix

M. DESSÉRE Jean-Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} vice-président.

Élection du 3^{ème} vice-président

La candidature de : Mme MARQUEZ Stéphanie a été reçue

Les opérations de vote étant achevées, résultat du vote :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 75 (soixante-quinze).
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 7 (sept)
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 68 (soixante-huit)
- Majorité absolue : 35 (trente-cinq)

Ont obtenu :

- Mme MARQUEZ Stéphanie 68 (soixante-huit) voix

Mme MARQUEZ Stéphanie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3^{ème} vice-présidente.

Élection du 4^{ème} vice-président

La candidature de : M LAGAHE Dominique a été reçue

Les opérations de vote étant achevées, résultat du vote :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 75 (soixante-quinze).
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 8 (huit)
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 67 (soixante-sept)
- Majorité absolue : 34 (trente-quatre)

Ont obtenu :

- M LAGAHE Dominique. 67 (soixante-sept) voix

M LAGAHE Dominique ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4^{ème} vice-président.

Élection du 5^{ème} vice-président

La candidature de : M PERSONNE Alain a été reçue

Les opérations de vote étant achevées, résultat du vote :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 75 (soixante-quinze).
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 10 (dix)
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 65 (soixante-cinq)
- Majorité absolue : 33 (trente-trois)

Ont obtenu :

- M PERSONNE Alain : 63 (soixante-trois) voix
- M.SEMPE Christian 2 (deux) voix

M PERSONNE Alain ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5^{ème} vice-président.

Élection du 6^{ème} vice-président

La candidature de M TRUCO Jean-Philippe a été reçue

Mme VINCONNEAU LAPUYADE Florence a été reçue

Les opérations de vote étant achevées, résultat du vote :

1^{er} tour de scrutin

- Nombre de bulletins : 75 (soixante-quinze).
- À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 4 (quatre)
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 71 (soixante et onze)
- Majorité absolue : 36 (trente-six)

Ont obtenu :

- M TRUCO Jean-Philippe. 38 (trente-huit) voix
- Mme VINCONNEAU LAPUYADE Florence 32 (trente-deux) voix
- M. JOUBERT Benjamin 1 (une) voix

M TRUCO Jean-Philippe ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 6^{ème} vice-président.

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre ont signés les membres présents,

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT

Alain TREPEU

 syndicat
eau et assainissement
béarn bigorre